# LA CRAU
## une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION
SEPTEMBRE 2014

Ville de La Crau
Toulon Provence Méditerranée
Communauté d'Agglomération

EN PAGES INTÉRIEURES, TOUTES LES INFOS DE LA RENTRÉE...

# SOMMAIRE

**RENTRÉE SCOLAIRE**
Pages 4-7

**INFOS DU JIS**
Page 8

**VIE MUNICIPALE**
**Vos élus**
Pages 10-11

**TRAVAUX**
Pages 12-13

**LES JOURNEES**
**DU PATRIMOINE**
Pages 14-15

**FESTIVAL DES**
**ARTS DE LA RUE**
Pages 16-17

**DEVELOPPEMENT ECO**
Page 21

**AGENDA DU MOIS**
Pages 22-23

**RETOUR EN IMAGES**
**Eté 2014**
Pages 24-29

**LA CRAU AUTREFOIS**
Page 31

**Mon opposition à la réforme des rythmes scolaires, pourquoi ?**

J'ai toujours été farouchement opposé à la réforme des rythmes scolaires décidée par le Gouvernement.
En effet, à mon sens, elle a été mal préparée, et surtout, elle nécessite des moyens dont une très large majorité de Communes ne dispose pas.
Cette position n'est ni idéologique, ni politique. Elle fait suite à une analyse profonde et prioritairement conduite dans l'intérêt de l'enfant, sur la base d'éléments objectifs précis.

D'une part, les différentes études menées sur les rythmes chrono-biologiques de l'enfant donnent des résultats très hétérogènes, et ne dégagent aucune certitude sur les bienfaits de l'aménagement de ces nouveaux rythmes, qui par ailleurs ne peuvent être identiques en petite section de maternelle et en dernière année d'école élémentaire. Ce qui rajoute à la complexité de mise en œuvre de cette réforme.

D'autre part, d'autres éléments non moins négligeables m'interpellent :
• L'opposition d'une majorité de parents et d'enseignants ;
• La désorganisation des habitudes familiales qui est inéluctable et préjudiciable pour la stabilité du rythme de vie des enfants ;
• Des dépenses supplémentaires pour les Communes afin de financer cette réforme, dont elles se passeraient bien volontiers durant cette période économiquement tendue ;
• L'impossibilité de faire supporter ces dépenses par les familles ou d'augmenter le niveau d'imposition, alors que les foyers sont déjà lourdement prélevés de toutes parts ;
• L'insuffisance des financements prévus par l'Etat et l'incertitude de leur pérennisation ;
• D'énormes difficultés pour redéployer sur d'autres créneaux horaires, les activités sportives ou socioculturelles organisées jusqu'à aujourd'hui le mercredi matin par les associations et la Commune, en raison des problèmes de disponibilité des installations sportives et des locaux municipaux ;
• La pénurie sur le marché de l'emploi de personnel diplômé, pourtant nécessaire à la mise en place de la réforme et d'activités de qualité amenant une valeur ajoutée, avec le risque induit de devoir employer du personnel non qualifié et inadapté ;
• La difficulté pour le monde associatif d'assurer l'encadrement de ces activités, liée à l'impossibilité de garantir la mise à disposition de bénévoles de façon permanente sur l'année, et tous les jours ;
• A l'instar des communes ayant mis en place la réforme en septembre 2013, le risque de voir une augmentation des effectifs d'enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs le mercredi après-midi, laissant supposer la nécessité d'ouverture de nouveaux lieux d'accueil, engendrant ainsi des coûts de fonctionnement supplémentaires qu'il faudrait financer.

**Les démarches conjointes des parents d'élèves et de la Mairie n'auront pas abouti**

Contraints et forcés, en mai 2013, nous avions malgré tout démarré la concertation imposée par le premier Décret de loi, avec l'ensemble des partenaires éducatifs, parents et enseignants.

Durant la période électorale, ce sujet étant éminemment polémique, dans un souci d'apaisement et afin de conserver la sérénité nécessaire au travail de concertation, nous avions continué à travailler à son organisation, sans communiquer sur le sujet, tout en espérant que le Gouvernement reviendrait sur sa décision. Ce dernier annonçant à ce titre qu'un second Décret viendrait assouplir les dispositions du premier.
En ce sens, dans le projet de mandat que je vous ai soumis, j'avais annoncé reprendre la concertation avec les parents d'élèves et les enseignants au cours du mois d'avril en vue d'appliquer la réforme à la rentrée 2014.
Avant même la parution officielle du second Décret, les informations dont nous disposions laissaient penser que celui-ci ne répondrait pas aux problématiques soulevées. Aussi, j'avais même soumis une délibération au vote du Conseil Municipal le jeudi 24 avril afin de s'opposer à la mise en place des rythmes scolaires.
Rarement, une réforme aura engendré une telle opposition quasi-unanime de l'ensemble des acteurs du système éducatif. Malgré toutes mes initiatives et celles des parents d'élèves, nous n'avons pas été entendus. Et aujourd'hui, malheureusement, le Maire, qui est le représentant de la République sur sa Commune, est dans l'obligation de constater que le Décret doit s'appliquer.
A mon grand regret pour l'intérêt des enfants, les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place. Aucun report et aucune nouvelle mesure d'assouplissement n'ont été rendus possibles par le Gouvernement.

**Un nouvel emploi du temps des enfants sur cinq jours**

Opposé à cette réforme jusqu'au bout, j'ai ainsi volontairement demandé à mes services de ne pas rendre de projets d'organisation des nouveaux temps scolaires sur lesquels nous avions travaillé, comme nous le demandait le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Conformément aux dispositions du Décret, celui-ci a donc imposé les nouveaux temps scolaires, identiques en maternelle et en élémentaire :
Lundi, mardi, jeudi, et vendredi : 8h30 – 11h30 et 13h45 – 16h00
Mercredi : 8h30 – 11h30

**Une garderie gratuite après la classe**

Afin de proposer une solution de garde des enfants aux parents, la Commune a décidé de mettre en place une garderie périscolaire gratuite après la classe et avant les activités organisées traditionnellement par l'association Jeunesse Inter Services (J.I.S.) qui restent elles inchangées. Vous trouverez en pages intérieures les détails de la nouvelle organisation.
Les services municipaux administratifs ou techniques ont, en outre, travaillé durant l'été afin de préparer cette rentrée, de réaliser l'entretien et les menus travaux dans nos écoles, et d'accueillir nos enfants dans les conditions optimales. Je vous souhaite à toutes et tous, parents, enfants, enseignants, et personnel communal des écoles, une excellente rentrée scolaire.

**Christian SIMON**
Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

# RENTRÉE SCOLAIRE

**Marie-Claude GARCIA**
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

## C'EST LA RENTRÉE !

La rentrée scolaire représente chaque année un temps fort de la vie locale. Le 2 septembre prochain, ils seront quelques 1560 enfants, âgés de 3 à 11 ans, à retrouver le chemin des écoles crauroises. Parmi ces élèves, ils seront environ 1200 à fréquenter quotidiennement les restaurants scolaires situés dans chaque école et gérés par la Commune. Vous trouverez dans le présent dossier toutes les informations utiles pour aborder cette rentrée dans les meilleures conditions.

## LES ÉCOLES CRAUROISES

Les coordonnées et les noms des directeurs de chaque école vous sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

### Les écoles maternelles

| Etablissements | Adresses | Directeurs/trices |
|---|---|---|
| Ecole Marie MAURON | 801, Avenue de Limans<br>☎ 04.94.66.71.45 | Mme FERROU Laurence |
| Ecole Jules AUDIBERT | Avenue du 8 mai 1945<br>☎ 04.94.66.16.57 | Mme MASSON Chantal |
| Ecole Marcel PAGNOL | Chemin du Moulin Premier<br>☎ 04.94.66.23.95 | Mme DUBLINEAU Viridiana |
| Ecole Louis PALAZY | Allée Messugues,<br>La Moutonne<br>☎ 04.94.57.20.19 | Mme LEBLOND Florence |

### Les écoles élémentaires

| Etablissements | Adresses | Directeurs/trices |
|---|---|---|
| Ecole Jean GIONO | 210, Rue Jean Natte<br>☎ 04.94.66.71.08 | Mme BONNARDEL Elinn |
| Ecole Jean AICARD | Avenue de la 1ère D.F.L.<br>☎ 04.94.66.74.98 | M. BOIRON Claude |
| Ecole Marcel PAGNOL | Chemin du Moulin Premier<br>☎ 04.94.66.73.54 | Mme BOUCHARD Carina |
| Ecole Jules FERRY | 185, Vieux Chemin<br>d'Hyères, La Moutonne<br>☎ 04.94.57.73.75 | Mme RAIBAUD Ludivine |

# LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux temps scolaires seront effectifs dès cette rentrée de septembre 2014. Ils seront identiques en maternelle et en élémentaire. Une garderie périscolaire est mise en place après la classe. Elle est gratuite et organisée par l'association Jeunesse Inter Services (J.I.S.) en collaboration avec les services municipaux.

**Attention !!**

La garderie périscolaire étant un nouveau service proposé dans le cadre de cette réforme, **les parents souhaitant en bénéficier doivent impérativement se rapprocher du J.I.S. (dossier d'inscription téléchargeable sur le site www.villedelacrau.fr).**

Le tableau suivant récapitule l'organisation des temps scolaires, les possibilités de garderie périscolaire et d'activités périscolaires :

| | LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|
| **7h30 - 8h30**<br>PAS DE CHANGEMENT | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. |
| **8h30 - 11h30**<br>PAS DE CHANGEMENT | Ecole | Ecole | Ecole | Ecole |
| **13h45 - 16h00**<br>**NOUVEAU** | Ecole | Ecole | Ecole | Ecole |
| **16h00 - 16h30**<br>**NOUVEAU** | Garderie périscolaire GRATUITE ET FACULTATIVE organisée par le J.I.S. | Garderie périscolaire GRATUITE ET FACULTATIVE organisée par le J.I.S. | Garderie périscolaire GRATUITE ET FACULTATIVE organisée par le J.I.S. | Garderie périscolaire GRATUITE ET FACULTATIVE organisée par le J.I.S. |
| **16h30**<br>PAS DE CHANGEMENT | Transport scolaire école / domicile | Transport scolaire école / domicile | Transport scolaire école / domicile | Transport scolaire école / domicile |
| **16h30 - 18h30**<br>PAS DE CHANGEMENT | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. |

**Cas particulier des mercredis :**

| MERCREDI | | |
|---|---|---|
| **7h30-8h30**<br>**NOUVEAU** | | Activités périscolaires organisées par le J.I.S. |
| **8h30-11h30**<br>**NOUVEAU** | | Ecole |
| **11h30**<br>**NOUVEAU** | | Transport scolaire école / domicile |
| OU | | |
| **11h30-12h30**<br>**NOUVEAU** | | Garderie périscolaire GRATUITE ET FACULTATIVE organisée par le J.I.S. |
| OU | | |
| **11h30-17h00** | **11h30-12h00**<br>**NOUVEAU** | Transport des enfants inscrits au JIS pour les mercredis de leur école vers l'Accueil de Loisirs des Arquets |
| | **12h00-14h00**<br>**PAS DE CHANGEMENT** | repas et pause méridienne |
| | **14h00-17h00**<br>**PAS DE CHANGEMENT** | puis activités<br>ATTENTION CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE |
| **17h00-18h30**<br>**PAS DE CHANGEMENT** | | Garderie |

## L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

**L'école municipale des sports présente l'occasion pour les enfants craurois de pratiquer un sport dans des conditions optimales avec des éducateurs diplômés d'Etat.**

**Conditions à remplir :**
Les enfants doivent avoir entre 3 et 15 ans, selon l'activité sportive et être domiciliés à La Crau. Ils ne doivent pas être licenciés dans la discipline choisie. Une tenue sportive adaptée sera par ailleurs exigée.

**Adhésion :**
25 € par enfant pour l'année ; dans le cas de l'inscription de plusieurs enfants d'une même famille, le tarif est de 20 € pour chaque enfant supplémentaire.

**Activités :**
✓ Foot : le mercredi de 14h à 15h30 au Stade Louis Palazy
✓ Activités nautiques : voir ci-contre
✓ Boxe : le mercredi de 17h30 à 19h à la Salle Parnaud
✓ Badminton : le mardi de 17h à 18h au Gymnase de l'Estagnol
L'activité multisports est suspendue en raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires le mercredi matin.

**Renseignements :**
Samedi 6 septembre 2014, au Forum des Associations et en Mairie au Service des Sports
(tel : 04.94.01.56.80).

**Inscriptions :**
Elles seront prises en Mairie, au Service des Sports, à compter du lundi 8 septembre 2014. Les pièces à fournir sont les suivantes :
✓ un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
✓ une attestation d'assurance couvrant les risques extra-scolaires
✓ une attestation de natation de 25 mètres pour les activités nautiques
Attention ! Les places sont limitées.

**Cas particulier des activités nautiques :**
Deux sessions seront organisées : du 10 septembre au 10 décembre 2014 et du 11 mars au 17 juin 2014. Le tarif est de 80 € par jeune et par session.
Les activités nautiques proposées sont : optimist, catamaran, kayak et paddle. Les horaires sont les suivants : le mercredi de 14h à 16h30 à la Base Nautique de Carqueiranne. Les enfants peuvent se rendre à la base nautique en empruntant la ligne 49 du Réseau Mistral, la Commune prenant en charge le coût du transport.

Toutes les autres activités reprendront le mercredi 17 septembre, sauf le badminton qui reprendra le mardi 16 septembre.

# DES ÉCOLES PRÊTES POUR ACCUEILLIR LES ÉLÈVES...

**Durant l'été, de nombreux travaux ont été réalisés par les services techniques de la Ville dans les différentes écoles :**

### Ecole maternelle Marie Mauron
✓ Dépannage de la commande centralisée des volets
✓ Reprise complète des défauts des sols souples de l'aire de jeux
✓ Reprise complète des sols souples dans toutes les classes et couloirs

### Ecole maternelle Jules Audibert
✓ Mise en place d'arrêts de portes dans le hall d'entrée
✓ Installation d'étagères dans les locaux techniques
✓ Changement de tableaux

### Ecole maternelle Louis Palazy
✓ Différents petits travaux d'entretien dans les classes (peinture, installation de porte-manteaux et d'étagères, installation de marquises…)

### Groupe scolaire Marcel Pagnol
✓ Reprises de fissures
✓ Changement du carrelage du couloir d'entrée
✓ Travaux de peinture (2 classes et salle polyvalente côté maternelle)
✓ Travaux électriques (ajouts de prises, radiateurs)

### Ecole élémentaire Jean Aicard
✓ Réparation de l'évacuation des sanitaires
✓ Travaux de peinture (classes et couloir de l'étage, cage d'escalier, rampes)
✓ Travaux électriques (changement des rampes lumineuses, ajouts de prises, …)
✓ Reprise d'étanchéité en toiture
✓ Reprise de fissures (façades, toiture)
✓ Enlèvement de la haie de cyprès en vue du remplacement de la clôture

### Ecole élémentaire Jean Giono
✓ Différents petits travaux d'entretien dans les classes (réparation de porte-manteaux, de stores, étagères, tableaux …) et les sanitaires

### Ecole élémentaire Jules Ferry
✓ Travaux d'entretien dans les classes
✓ Réparation du portail coulissant
✓ Reprogrammation de l'horloge des sonneries

*L'équipe du service bâtiment avec Alain Roquebrun, Adjoint délégué et Olivier Bertrand, responsable-adjoint*

# Les infos du JIS

Jeunesse Inter-Services La Crau

## Rentrée Scolaire 2014 / 2015

ACCUEILS DE LOISIRS
Renouvellement et INSCRIPTION
(Périscolaire – Mercredis – Vacances)

**Avis aux familles**
Pour bénéficier des services du JIS, vous devez impérativement procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription. AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE ACCUEILLI SANS DOSSIER A JOUR

**AVIS D'IMPOSITION 2014 (revenus 2013)**
A transmettre à l'accueil du JIS au plus tard le **vendredi 31 octobre**
Au-delà de ce délai, le tarif maximum sera appliqué.

## GARDERIE *service gratuit*

**du lundi au vendredi de 16h00 à 16h30**
**Mercredi de 11h30 à 12h30**

Pour bénéficier de ce service, vous devez impérativement procéder à une inscription auprès de l'accueil du JIS
Documents téléchargeables sur le site de la mairie www.villedelacrau.fr

## LE JIS RECRUTE

**Pour le périscolaire, les mercredis et les petites vacances**
Titulaire du BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent
Postes à pouvoir dès la rentrée scolaire 2014 (possibilités de contrats aidés)
Déposez votre C.V. et lettre de motivation, à l'accueil du J.IS :
« Espace pluriel » Bd de la république – 83260 La Crau

## MERCREDIS ET VACANCES

### MERCREDIS 2ème Période

**Du mercredi 5 novembre au mercredi 17 décembre**
**Réservations :** du mardi 23 septembre au samedi 4 octobre
**Confirmations :** du mardi 7 au samedi 11 octobre
2 formules d'accueil sont proposées :
L'après-midi avec repas : de 11h30 à 17h00
L'après-midi sans repas : de 13h30 à 17h00
Garderie possible jusqu'à 18h30.

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

**Du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre**
**Réservations :** du Mardi 23 septembre au samedi 4 octobre
**Confirmations :** du mardi 7 au samedi 11 octobre

**Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet *www.jis-lacrau.com* à partir du mardi 23 septembre**

## BILLETTERIE

**Accessible à tous adhérents et non adhérents**

| | |
|---|---|
| Cinéma Olbia | 6,00€ |
| Cinéma Pathé La Garde | 7,70€ |
| Patinoire | 5,50€ |
| Laser Quest | 7,50€ |
| Bowling | 2,90€ à 5,50€ |
| Kiddy Parc | à partir de 12,40€ |
| La Cabane | à partir de 4,80€ |
| Accro Aventures | à partir de 8,80€ |

**Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94**

## EN IMAGES

**Retour sur l'été 2014**
Le J.I.S remercie tous les jeunes qui tout au long de l'été, sont venus nombreux participer aux activités concoctées spécialement pour eux par une équipe d'animateurs actifs, engagés et passionnés.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES HORAIRES

Lundi Fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h30 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Retrouvez le JIS sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

# Réserve Communale de Sécurité Civile

**Jean Gérald SOLA**
Conseiller Municipal délégué
à la Réserve Communale de
Sécurité Civile

## Qu'est-ce qu'une Réserve Communale de Sécurité Civile ?

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est constituée de citoyens volontaires et bénévoles.
L'objectif de cette Réserve est d'aider les secouristes et les pompiers en cas :
✓ de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts...)
✓ d'accidents industriels (transport de matières dangereuses, explosion d'une usine...).
✓ de prévention et d'information aux populations (alertes, informations, recensement de zones à risque…)

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

En cas de crise, la RCSC pourra apporter son soutien aux populations sinistrées. Elle pourra également contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques présents sur le territoire communal ainsi qu'au rétablissement des activités.

La circulaire du 12 août 2005 précise que la RCSC "ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence". Il est donc essentiel de distinguer les opérations de secours aux personnes qui relèvent exclusivement des services publics dédiés (sapeurs-pompiers, SAMU…) des missions de sauvegarde de la population auxquelles peut prendre part la RCSC.

## Quelles missions ?

✓ surveillance des massifs forestiers ou des cours d'eau,
✓ orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu,
✓ prévention et information auprès de la population en termes d'alertes ou de débroussaillement,
✓ encadrement de cortège (carnaval des écoles…)
✓ maintien opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
✓ maintien d'un cordon de sécurité interdisant l'accès à un endroit particulier,
✓ assistance aux formalités administratives des sinistrés
✓ etc.

## Quelle formation ?

Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre. Des séances d'information seront régulièrement organisées par la mairie et des formations complémentaires (premiers secours, utilisation d'extincteurs…) seront également programmées.

## Comment y participer ?

Intégrer la Réserve Communale de Sécurité Civile est un engagement citoyen. En intégrant la RCSC, le réserviste signe un "acte d'engagement".

A noter : le réserviste n'a pas à se rendre disponible à tout moment, mais seulement en cas de force majeure.

Sa disponibilité reste soumise à son volontariat, en fonction de ses possibilités, et des missions auxquelles il souhaite participer. Les membres de la RCSC disposent des garanties liées au régime de collaborateur occasionnel du service public.

**Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à compléter le coupon contact ci-dessous et à le retourner en Mairie. Le service compétent prendra ultérieurement contact avec vous pour vous donner toutes les informations complémentaires et vous adresser l'acte d'engagement nécessaire à votre intégration.**

## RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE
## COUPON CONTACT

NOM et PRENOM : .....
DATE DE NAISSANCE : .....
PROFESSION : .....
ADRESSE : .....
.....
TELEPHONE FIXE ET/OU PORTABLE : .....
.....
EMAIL : .....

J'envisage d'intégrer la Réserve Communale de Sécurité Civile de La Crau et j'accepte d'être contacté par les services de la Ville, afin d'obtenir toutes les informations relatives à cette intégration.

Date : .....  Signature

# VOS ELUS

**Nous vous rappelons la composition du Conseil Municipal (Majorité et Opposition). L'ensemble des élus restent à votre disposition chacun dans leur domaine de délégation.**

## Le Maire

**Christian SIMON**
MAIRE
**Cabinet du Maire**
Personnel municipal
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

## Les adjoints

**Patricia ARNOULD**
1ERE ADJOINTE
Emploi (mission locale), action sociale, et logements sociaux

**Jean-Pierre EMERIC**
2EME ADJOINT
Aménagement du territoire, affaires foncières, et agriculture
Conseiller Communautaire Toulon Provence Méditerranée

**Anne-Marie METAL**
3EME ADJOINTE
Sports, vie associative, et mise à disposition des locaux et mini-bus
Conseillère Communautaire Toulon Provence Méditerranée

**Christian DAMPENON**
4EME ADJOINT
Finances, fiscalité, commande publique, état civil, et administration générale

**Paule MISTRE**
5EME ADJOINTE
Séniors (sorties, séjours, animations, services, CLAS, et maisons de retraites) et handicap

**Alain ROQUEBRUN**
6EME ADJOINT
Travaux et entretien des écoles, des bâtiments et équipements municipaux

**Marie-Claude GARCIA**
7EME ADJOINTE
Restauration et affaires scolaires ; transports scolaires, extra-scolaires, et collectifs

**Gérard LAUGIER**
8EME ADJOINT
Propreté urbaine, gestion des déchets, et environnement

**Elodie TESSORE**
9EME ADJOINTE
Sécurité, police, prévention de la délinquance ; sécurité et accessibilité des ERP

## Les conseillers municipaux de la majorité

**Hervé CILIA**
Culture et fonctionnement Maurric

**Michèle DAZIANO**
Enfance et Jeunesse

**Paul BRUNETTO**
Travaux et entretien de voirie, eaux usées, pluviales, adduction d'eau potable, réseaux divers, mobilier urbain, signalisation routière, et éclairage public

**Josiane AUNON**
Commémorations, cérémonies, relations cultuelles et militaires (correspondant défense), cimétières

**Julien DIAMANT**
Parc de matériel administratif, mobilier, informatique, et nouvelles technologies

**Coralie MICHEL**
Jumelage

**Jean-Gérald SOLA**
Plan Communal de Sauvegarde (cellule de veille) et réserve communale de sécurité civile

## Les conseillers municipaux de la majorité (suite)

**Catherine DURAND**
Cours d'eau

**Gérard DELPIANO**
Animation et Evénementiel

**Bianca FILIPPI**
Communication

**Christian LESCURE**
Développement économique, commerce, artisanat, réglement de publicité, signalisation commerciale, foires, marchés, droits de place, et charte des terrasses

**Martine PROVENCE**
Tourisme

**Camille DISDIER**
Parc de matériel technique et véhicules

**Delphine FOURMILLIER**
Petite enfance

**Stéphane POUGET**
Débroussaillement, prévention des risques incendies, et CCFF

**Marie-Ange BUTTIGIEG**
Actions caritatives et santé

**DOMINIQUE MANZANO**
Travaux et entretien des parcs et espaces verts ; et gestion des fournitures et matériaux du CTM

## Les conseillers municipaux de l'opposition

**Aline RENCK-GUIGUE**
La Crau Bleu Marine

**Georges LELONG**
La Crau Bleu Marine

**Agnès FRANCESCH**
La Crau Bleu Marine

**René MILLOT**
Ensemble pour La Crau

**Maguy FACHE**
Ensemble pour La Crau

**André ARNOUX**
La Crau - Cap sur l'Avenir

**Paul BRUNETTO**
Conseiller Municipal délégué aux travaux et entretien de voirie

## MODERNISATION DE LA LIGNE LA PAULINE – HYERES

### Interruption de la circulation ferroviaire entre La Pauline et Hyères du 1er septembre 2014 au 28 juin 2015

La ligne à voie unique La Pauline-Hyères ne peut accueillir actuellement que quelques trains par jours (7 TER et 1 à 2 TGV dans chaque sens). L'objectif fixé par le Contrat de projets Etat-Région est d'atteindre entre Marseille, Toulon et Hyères, un train à la demi-heure en période de pointe et un train par heure en journée et en soirée. Cette fréquence sera rendue possible par la création de la 3ème voie ferrée entre Marseille et Aubagne (mise en service : décembre 2014), mais elle nécessite également la modernisation de la ligne entre La Pauline et Hyères *(voir schéma explicatif ci-dessous)*.

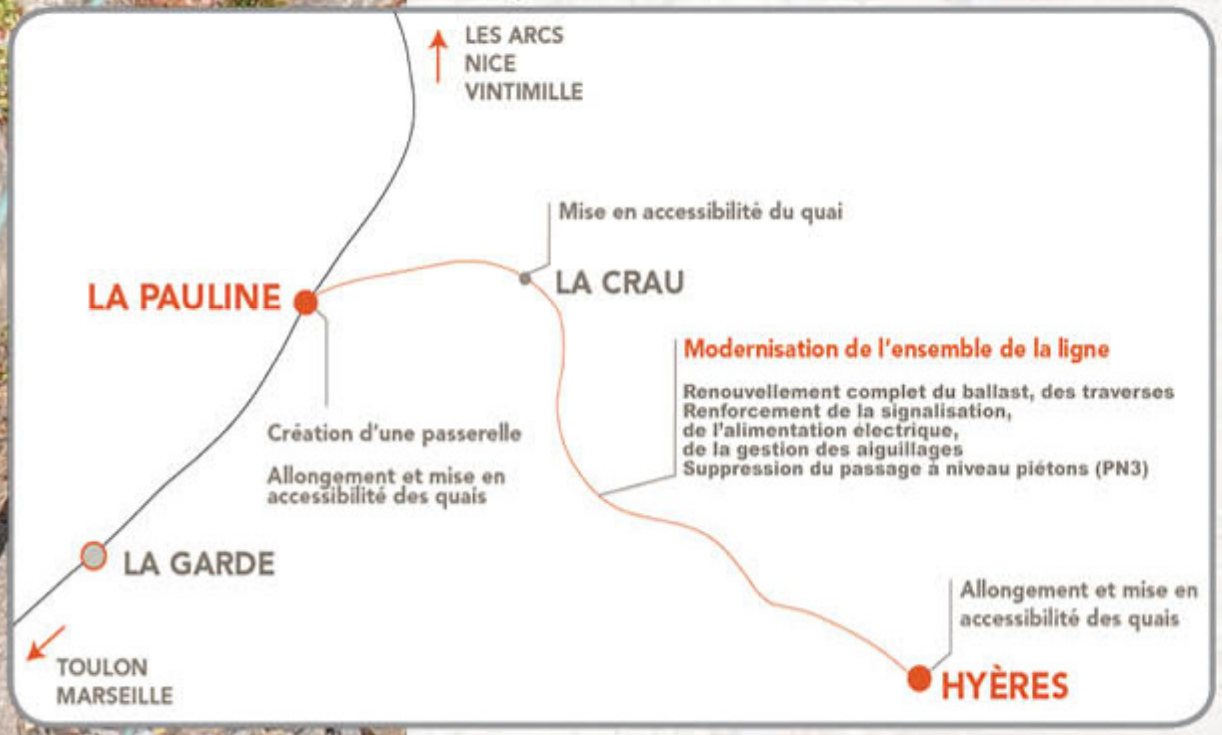


## CALENDRIER DES TRAVAUX

**Juin-Décembre 2014 :**
Aménagement des quais à La Pauline

**Septembre 2014 :**
Mise en sécurité pour la fermeture de la ligne et démarrage des travaux à Hyères

**Octobre 2014-Février 2015 :**
Travaux principaux de génie civil et de voie, en progressant d'Hyères vers La Pauline

**Mars-Avril 2015 :**
Achèvement des travaux de signalisation, caténaires, télécommunications, aménagements paysagers, clôtures

**Mai-Juin 2015 :**
Essais, mise en service de la passerelle et des ascenseurs à La Pauline

**29 juin 2015 :** Mise en service de la ligne

## Mise en place de transports de substitution

A compter du 1er septembre, la circulation des trains entre Toulon et Hyères sera totalement interrompue pendant 10 mois. Une substitution par autocars, directe et sans arrêts, sera mise en place par TER PACA pendant la durée des travaux. Les TGV Paris-Toulon-Hyères auront Toulon comme point de départ et d'arrivée; des cars de substitution à réservation obligatoire assureront la liaison Toulon-Hyères, les vendredis, samedis et dimanches de fort trafic.

## Desserte des gares de La Pauline et de La Crau

✓ La gare de La Pauline continuera à être desservie par les trains Toulon-Les Arcs

✓ La gare de La Crau est desservie par la ligne 29 du Réseau Mistral. Les clients TER, sur présentation de leur titre de transport TER en cours de validité, seront autorisés à emprunter les bus de la ligne 29 pour les parcours La Crau-La Pauline et La Crau-Hyères. Le titre ne permettra pas l'accès aux autres lignes du réseau Mistral.

**Renseignements :**

✓ **SNCF**
www.ter.sncf.com/paca pour les TER
www.voyages-sncf.com pour les TGV
Contact TER au 0 800 11 40 23 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 7h à 21h30
36 35 pour les infos Grandes Lignes (0,34€/min TTC, hors éventuel surcoût opérateur), tous les jours de 7h à 22h

✓ **Réseau Mistral**
www.reseaumistral.com
Allo réseau Mistral au 04 94 03 87 03, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

# TRAVAUX

## GAVARRY – RD 98

Le giratoire situé sur le pont de Gavarry a été mis en service fin juin. Il permet désormais un accès sécurisé à La Moutonne. Les travaux de voirie sont également terminés.

Restent à réaliser :
✓ la finalisation des trottoirs
✓ la mise en service de l'éclairage public
✓ l'aménagement paysager

## ROUTE DE PIERREFEU - RD 29

Les travaux de réaménagement de la voie se sont achevés fin juillet. A souligner particulièrement :
✓ la création d'une bande multifonction réservée aux cyclistes, piétons…
✓ la pose d'un enrobé phonique sur la voie afin de réduire les bruits de roulement pour les riverains.
La mise en service de l'éclairage public et l'aménagement paysager se poursuivront en septembre.

Cette 1ère tranche de travaux concerne la portion située entre le Rond-Point des Anciens Combattants et le Chemin des Aulnes. Conformément au programme de mandat, 2 autres tranches suivront visant au réaménagement de la RD 29 jusqu'au quartier des Martins.

# les JOURNÉES du PATRIMOINE

## 20 et 21 septembre

**Martine PROVENCE**
Conseillère Municipale
déléguée au Tourisme

Les Journées Européennes du Patrimoine représentent un événement culturel incontournable de la rentrée ainsi qu'un moment privilégié permettant de mieux connaître les richesses de notre patrimoine. La Ville de La Crau participera bien évidemment à ce grand rendez-vous, les 20 et 21 septembre. L'Office de Tourisme a conçu pour cette occasion un programme diversifié mêlant aspects historiques, particularités locales, culture et terroir. Attention ! Le nombre de places étant limité pour certaines visites, n'oubliez pas de vous inscrire !

# PROGRAMME

## VISITES HISTORIQUES DE LA VILLE
**Samedi 20 septembre (matin)**
Visite pédestre de deux quartiers :
Le Centre-ville et ses quartiers proches, Notre Dame et ses alentours *(avec les commentaires d'anciens craurois)*
Durée : 1h30 par site
Rendez-vous :
Office de Tourisme - Parking de Lattre de Tassigny à 9h et Parking de Notre Dame à 10h45
Maximum : 25 personnes par visite

## VISITES BASTIDES PROVENCALES
**Samedi 20 septembre (après-midi)**
Visite de la Fondation de La Navarre et commentaires sur Montbel et le domaine de La Décapris (vallée de Sauvebonne)
Départ en bus à 14h de l'Office de Tourisme
Durée : 2h30
Maximum : 35 personnes par visite

## L'EGLISE DE LA CRAU, SON HISTOIRE ET CONCERT
**Samedi 20 septembre (20h30)**
Présentation historique de l'église
Concert de musique classique
avec le Trio Paoliste
(Flûte / Hautbois / Basson)

## VISITES DU PATRIMOINE DE NOTRE TERROIR
**Dimanche 21 septembre (matin)**
Visite du Moulin à Huile de M. Lésostri
et de son oliveraie
Découverte du centre-ville de La Moutonne,
avec visite de la chapelle
Départ en bus à 9h30 de l'Office de Tourisme
Durée : 2h30
Maximum : 20 personnes par visite

## CONFERENCE SUR LE 70ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE LA CRAU
**Dimanche 21 septembre (14h30)**
Conférence sur la Libération de La Crau
à l'Espace Jean-Paul Maurric
*(Présence de personnes ayant vécu cette difficile période de guerre et ce grand évènement libérateur)*
Rendez-vous sur place
Durée : 2h

**Infos / Réservations :**
Office de Tourisme
au 04 94 66 14 48

**Hervé CILIA**
Conseiller Municipal
délégué à la Culture

# FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

## 3 jours de fête en centre-ville les 26, 27 et 28 septembre

Nouveau cirque, contes, théâtre de rue, marionnettes, manège, ... cette 4ème édition du Festival des Arts de la Rue vous propose un programme une nouvelle fois très attractif. 20 compagnies nationales et internationales vous présenteront 23 spectacles gratuits durant ces 3 jours de fête.

# LE PROGRAMME

## vendredi 26 septembre

| Heure | Spectacle | Durée | Lieu |
|---|---|---|---|
| 19h15 | Inauguration officielle du Festival | 1h15 | Place F. Reynaud |
| 20h30 | L'Effet Escargot *(nouveau cirque)* | 1h | Place V. Hugo |
| 21h30 | No Sense Cabaret *(cabaret burlesque / clownesque)* | 1h10 | Placette Renaude |

## samedi 27 septembre

| Heure | Spectacle | Durée | Lieu |
|---|---|---|---|
| 10h30 à 12h | L'arbre nomade *(carrousel magique)* | 1h15 | Place F. Reynaud |
| 10h30 à 12h | Le miroir oza-louette *(entresort forain)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 10h30 à 12h | Chapeau magique *(atelier spectaculaire de pliage)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 11h30 | Le vieux pêcheur *(théâtre, marionnettes)* | 30min | Placette Renaude |
| 14h30 | Le conte abracadabrant *(théâtre de rue)* | 45min | Placette Renaude |
| 14h30 à 16h45 | Le miroir oza-louette *(entresort forain)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 15h à 18h | Histoires de coeurs *(entresort poétique)* | 20min | Place F. Reynaud |
| 15h à 17h30 | Chapeau magique *(atelier spectaculaire de pliage)* | 45min | Parc du Béal |
| 15h30 à 17h | L'arbre nomade *(carrousel magique)* | 1h15 | Place F. Reynaud |
| 15h30 | L'Effet Escargot *(nouveau cirque)* | 1h | Place V. Hugo |
| 16h30 | Les princesses de Tournai en Rond *(bal enfants)* | 50min | Parc du Béal |
| 16h45 | Histoires avec balles *(one man show circassien)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 17h30 | Little Big Men *(marionnettes Pupazzi)* | 45min | Place F. Reynaud |
| 18h15 | Les frères Panini - Episode 1 *(théâtre de rue, cirque)* | 1h | Place J. Jaurès |
| 19h15 | Barco de Arena *(solo de danse pour la rue)* | 20min | Placette Renaude |
| 21h | The Incredible Box *(théâtre de rue)* | 45min | Place V. Hugo |
| 21h45 | Greta et Gudulf *(duo burlesque)* | 50min | Place F. Reynaud |

## dimanche 28 septembre

| Heure | Spectacle | Durée | Lieu |
|---|---|---|---|
| 10h30 à 12h | Les rêves de Sidonie Koulleure *(entresort féérique)* | 30min | Place F. Reynaud |
| 10h30 à 12h | Le miroir oza-louette *(entresort forain)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 10h30 à 12h | L'arbre nomade *(carrousel magique)* | 1h30 | Place F. Reynaud |
| 10h30 à 12h | Chapeau magique *(atelier spectaculaire de pliage)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 11h | Little Big Men *(marionnettes Pupazzi)* | 45min | Place F. Reynaud |
| 12h | Hula Hoopla !!! *(solo hula hoops et mât oscillant)* | 15min | Place F. Reynaud |
| 12h15 | Femme au bord de... *(théâtre de rue)* | 30min | Placette Renaude |
| 14h | Les frères Panini - Episode 2 *(théâtre de rue, cirque)* | 50min | Place F. Reynaud |
| 14h30 à 16h45 | Le miroir oza-louette *(entresort forain)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 15h à 17h30 | Chapeau magique *(atelier spectaculaire de pliage)* | 45min | Place J. Jaurès |
| 15h | Le vieux pêcheur *(théâtre, marionnettes)* | 30min | Placette Renaude |
| 15h30 | Le sourire du naufragé *(solo de danse pour la rue)* | 30min | Placette Renaude |
| 15h30 | Antonin, le ventriloque magicien *(ventriloque / magie)* | 40min | Parc du Béal |
| 15h30 à 17h | L'arbre nomade *(carrousel magique)* | 1h30 | Place F. Reynaud |
| 15h30 à 17h | Les rêves de Sidonie Koulleure *(entresort féérique)* | 30min | Place F. Reynaud |
| 16h15 | Hula Hoopla !!! *(solo hula hoops et mât oscillant)* | 15min | Place F. Reynaud |
| 16h30 | Femme au bord de... *(théâtre de rue)* | 30min | Placette Renaude |
| 17h | Le dompteur de Sonimaux *(spectacle clownesque)* | 45min | Place V. Hugo |
| 17h45 | Hula Hoopla !!! *(solo hula hoops et mât oscillant)* | 15min | Place F. Reynaud |
| 18h15 | Slips Expérience *(spectacle clownesque / acrobatique)* | 35min | Place J. Jaurès |

Horaires, photos, infos spectacles et compagnies dans la brochure du festival téléchargeable sur villedelacrau.fr ou sur la version papier à retirer en Mairie

# Yvonne ARTUFEL a fêté ses 100 ans !

Née à La Moutonne, le 28 juin 1914, Yvonne ARTUFEL (BONFIGLIO de son nom de jeune fille) a fêté ses 100 ans cet été, dans sa maison native et dans laquelle elle a toujours vécu… Pour cette grande occasion, elle était entourée de ses 3 enfants, Nicole, Jean-Claude et Suzanne, de ses 5 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Etaient également présentes Valérie, Aurélie et Gisèle, ses aide-ménagères et Nathalie, son infirmière qui l'aident au quotidien et font en sorte qu'Yvonne puisse encore passer de longs jours heureux dans sa belle maison….

*Photo de famille autour d'Yvonne ARTUFEL, en présence de Patricia ARNOULD et Paule MISTRE, Maire-Adjointes.*

# PREPARATION MILITAIRE MARINE : un jeune Craurois major de promotion

**Qu'est-ce que la PMM ?**
La Préparation Militaire Marine (PMM) est ouverte à tous les jeunes gens à partir de 16 ans et sans condition de niveau scolaire. Elle s'effectue sous forme de stages (1 jour ou 2 pendant les week-ends et 5 jours consécutifs durant les vacances de la Toussaint), parallèlement à l'année scolaire. Au programme de ces journées : cours théoriques généraux, activités sportives, initiation au tir, apprentissage de la conduite d'embarcations à moteur, brevet de premiers secours, visites d'installations et de navires de guerre… Cette formation débouche sur l'obtention d'un brevet PMM, très précieux dans l'éventualité de la constitution d'un dossier de demande d'engagement. Il permet également de postuler à un job d'été sous forme d'intégration dans la réserve en qualité de fusilier marin, guetteur-sémaphoriste, marin-pompier. Il constitue enfin un atout dans un CV au moment de l'embauche dans un métier civil.

**Un Craurois mis à l'honneur**
Un jeune Craurois, Jonathan GARCIA, a suivi volontairement un stage de Préparation Militaire Marine à Toulon durant l'année scolaire 2013/2014. Il en est sorti major de promotion. Afin de récompenser non seulement sa grande implication dans sa formation, mais également l'esprit civique dont il a fait preuve en s'engageant spontanément durant toute une année, sur son temps libre, au service de la Défense Nationale, Jonathan a été mis à l'honneur lors de la cérémonie patriotique du 14 juillet à La Crau. Il a reçu en effet la Médaille de la Ville des mains du Maire, Christian SIMON, qui a tout particulièrement tenu à le féliciter pour son engagement et sa réussite.

**Infos utiles :** *Si vous êtes intéressés par la PMM, vous pouvez contacter le CIRFA de Toulon au 04.22.43.90.20 – cirfa.toulon@marine.defense.gouv.fr (inscriptions closes au 19 septembre, dans la limite des possibilités).*

# Révision de la liste électorale : pensez à vous inscrire !

**Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en Mairie (Service des Elections) et Mairie Annexe de La Moutonne jusqu'au 31 décembre 2014.**

✓ Si vous venez d'emménager sur la commune ou que vous n'avez pas encore fait la démarche de vous inscrire, vous pouvez demander votre inscription avec les documents suivants :
- votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent à votre nom et à votre adresse à La Crau (facture EDF, Téléphone, impôts).

✓ Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il est possible de faire la démarche par correspondance en téléchargeant le formulaire requis sur le site www.interieur.gouv.fr et en joignant obligatoirement une photocopie de toutes les pièces justificatives.

✓ Enfin, si vous êtes déjà électeur à La Crau et que vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, n'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse au Service des Elections.

**Renseignements :** Service des Elections – 04.94.01.56.80.

# ANIMATIONS DU CCAS
# Nouvelles modalités d'inscription

**Dans le cadre des animations organisées pour les Seniors, par le Centre Communal d'Action Sociale, de nouvelles modalités d'inscription s'appliqueront à partir du 1er septembre.**

Vous aurez désormais la possibilité de vous inscrire :
✓ soit lors d'une animation pour l'animation suivante,
✓ soit directement en Mairie, au bureau du CCAS, le matin uniquement,
✓ soit en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint et en le déposant en Mairie, dans l'urne prévue à cet effet (rez-de-chaussée, à côté du Service Education/Social).

Pour information, voici les prochaines animations prévues par le CCAS :

**Mardi 23 septembre 2014**
GOUTER DANSANT
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – à partir de 14h (gratuit)

**Jeudi 9 octobre 2014**
SORTIE DU TERROIR
Visite d'une exploitation agricole de La Crau et d'une cave à vin (gratuit)

**Mardi 21 octobre 2014**
GOUTER DANSANT
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – à partir de 14h (gratuit)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**(à déposer dans l'urne, rez-de-chaussée de la Mairie)**

**GOUTER DANSANT DU .....**

NOM et PRENOM: .....
NOM et PRENOM: .....
ADRESSE : .....
.....
TELEPHONE : .....

Si vous avez besoin d'être transporté(e), préciser le lieu de ramassage, en cochant la case ci-dessous :

❒ Mairie annexe de la Moutonne ❒ Mairie Principale ❒ Résidence les Patios d'Or

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Lors du conseil municipal du 24 juin, nous avons été émus par certains propos de M. le maire.
Il lui en a fallu du courage, et des insomnies, à lui le premier officier de la justice municipale, pour oser braver la loi de la République en refusant de mettre en place tout projet concernant la réforme des rythmes scolaires qu'il jugeait néfaste pour les enfants de la commune. Trop coûteux, aussi : 300 000 €, a-t-il chiffré. C'est donc l'administration de l'Education nationale qui a fixé les nouveaux horaires : cours le mercredi matin. En guise d'activités périscolaires après 16 h, pas de projet culturel, ni sportif. La mairie n'a prévu que la garderie !
Face à la mise en demeure de M. le Préfet d'augmenter le nombre de logements sociaux, M. le Maire est aussi le premier défenseur de notre cadre de vie : « Les logements sociaux, ça suffit ! Je ne veux pas dénaturer notre commune ! » Certes 121 logements sociaux aux Maunières, 40 au Patrimoine vont être livrés. Mais il en faudrait 350 en 2016. Pénalité prévue pour 2014 : 200 000 €. Cessons de fantasmer sur les futurs habitants de ces logements, sur les « hordes barbares » qui viendraient s'installer à La Crau et pensons à nos enfants, à ceux de nos voisins qui voudraient y habiter...
Et le prix de l'eau ? L'étendue de la commune, les kilomètres de tuyaux, la nécessité de conserver les installations en bon état...! Nous avons été heureux qu'on nous explique que, grâce à la clause de rendement, le contrat signé avec Véolia est très bon pour la commune et ses habitants : l'eau va baisser de 9 centimes par m3 !
La qualité de vie à la Crau, la qualité de l'eau que nous y consommons n'ont certainement pas de prix, ou justement, peut-être un prix que seuls certains esprits mal intentionnés trouveront trop élevé.

**Vos élus : René Millot - Maguy Fache**

## LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

## LA CRAU BLEU MARINE (lacrau2014.bleumarine@gmail.com)

**REPONSE AUX ELUS DE GAUCHE :**
Suite aux inepties déversées par les opposants de gauche dans leur bulletin et le mensuel municipal de JUILLET/AOUT concernant notre « pseudo acceptation » des frais de représentation du Maire et leurs augmentations, quelques précisions s'imposent, à savoir :
1/ Nous nous sommes **ABSTENUS** et n'avons pas **CAUTIONNE** ! Il nous apparaît, dans un souci d'honnêteté intellectuelle » de ne pas avoir l'hypocrisie de voter **contre** une disposition règlementaire publiée au JO du SENAT du 20/07/2006 et confirmée à plusieurs reprises par la jurisprudence qui dit : « que les indemnités de représentation tendent à couvrir les frais engagés par les fonctions du Maire et dans l'intérêt de la commune comme les réceptions et manifestations diverses » où par ailleurs, ***nos élus de gauche sont friands pour venir s'y désaltérer et déguster quelques petits amuse-gueule ....*** Compte-tenu de ces dispositions légales :
-faut-il alors créer une « loi crauroise » pour les satisfaire ?
-faut-il leur rappeler, malgré leur ancienneté d'élus, qu'il ne faut pas confondre **« frais de mission »** et **« frais de représentation »** ?
-faut-il leur rappeler qu'ils peuvent saisir le juge administratif pour effectuer le contrôle des dépenses si la mairie s'y oppose ?
-faut-il leur rappeler qu'ils peuvent, à tout moment, consulter les archives municipales, ainsi que tous les craurois afin de s'assurer de nos votes ?
2/ Toujours par souci d'honnêteté , il est utile de préciser que nous sommes les seuls à nous être opposés au loyer important du bureau mis à la disposition des élus « d'opposition », obtenu par voie procédurière par CAP SUR L'AVENIR, lors de la précédente mandature et occupé seulement 4 fois en 2012 ! ... soit 900 euros mensuels (10.800 euros annuels) ce qui apparaît inopportun, eu égard à la situation économique dans laquelle la **FRANCE** est plongée depuis 2 ans ! Il est aussi utile de préciser que Monsieur le Maire a pris acte et tend à trouver une meilleure solution, au même titre qu'il a accepté aux élus de gauche, l'envoi de toutes les invitations aux diverses manifestations, ce qui implique également un coût !
3/ En ce qui concerne la surprise ou « bizarrerie » de **notre élection démocratique** ... nous leur laissons leurs propres interprétations,mais **RESPECT** à nos **Electeurs** !
Force est de constater qu'il n'est nullement impératif d'être très connu, avec un local, une campagne etc ... car à défaut d'avoir perdu un élu, nous en avons gagné 3, et c'est pas fini .... ! ! Voilà en partie nos différences quant à faire de la politique, nul besoin d'éructer en conseil, l'invective n'apporte rien et l'étude approfondie des dossiers communaux est l'une des raisons pour laquelle nous avons été élus !
**L'étude et la connaissance du passé sont la base du savoir et la valeur n' attend point le nombre des années !**
Les élus « Bleu Marine la Crau » ont été élus pour agir dans l'intérêt commun et non **pour la déconstruction idéologique**

**Aline Renck-Guigue - Georges Lelong - Agnès Francesch.**

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## Une isolation phonique pour le Gymnase communautaire de l'Estagnol

Le Gymnase de l'Estagnol, à La Moutonne, a fait l'objet durant l'été de travaux d'isolation phonique. Les murs périphériques et le plafond ont été ainsi entièrement recouverts de panneaux permettant l'absorption des bruits, permettant non seulement un plus grand confort d'utilisation de l'équipement pour les sportifs et entraîneurs, mais également de meilleures conditions d'accueil du public.

## TAXI JEAN-MI

Après avoir été chauffeur de taxi pour le compte d'une entreprise à Cotignac et à Sillans-la-Cascade, Jean-Michel COTTE est désormais installé à son compte à La Crau, en tant qu'artisan taxi, depuis le 21 juin 2014. Outre les activités classiques de taxi, il assure également tout transport médical (sur prescription médicale), et ce sur toutes distances. Il est à souligner qu'il est conventionné par la Sécurité Sociale.

Emplacement de taxi n°1 – La Crau
Tel : 06.07.25.09.85

## ENTREPRISE ROMAIN DE PANDIS MACONNERIE GENERALE

Romain DE PANDIS réalise tous travaux de construction et de rénovation que ce soit en gros œuvre (murs de soutènement, planchers, charpentes...) ou en second œuvre (isolation, cloisons, agencements, équipement, carrelage, plomberie, électricité, peintures et finitions).

209 Impasse du Cormier
Tel : 06 61 65 06 90
Email : depandisromainbat@gmail.com

## BATI SUR

Eric SOUPIRON est à la fois gérant et technicien conseil au sein de cette nouvelle société crauroise qui vous propose de nombreuses prestations dans le domaine de l'habitat : isolation des combles, protection des bois, rénovation de couverture, traitement des tuiles et des façades, traitement des problèmes d'humidité et de condensation. Il dispose d'une garantie décennale sur les travaux réalisés.

Espace Charlotte
(parking supermarché Casino)
Tel : 04 83 69 03 80
Email : batisur83@gmail.com
www.batisur.puzl.com

## A NOTER

Pour toute demande de parution dans la rubrique « Développement économique », merci de prendre contact avec le Service Communication de la Ville de La Crau. Aucun démarchage ne sera réalisé auprès des artisans et commerçants. Par ailleurs, aucune annonce ne pourra être diffusée si le local d'activité n'a pas été dûment déclaré auprès du Service de l'Urbanisme et s'il n'est pas conforme à la règlementation en termes de sécurité et d'accessibilité.

# AGENDA
## SEPTEMBRE 2014

### Samedi 6
**Forum des associations**
Place Félix Reynaud – de 9h à 18h
Programme et infos à télécharger sur www.villedelacrau.fr

### Dimanche 7
**Match Rugby Club Hyères La Crau Carqueiranne (RCHCC) / La Seyne**
Stade André VERAN à Hyères – 15h
Infos : www.rchcc.net / page Facebook du club

### Du samedi 6 au dimanche 7
**Concours de boules fédéral «Souvenir Alex LONJON»**
Jeu provençal 3x3
Samedi 6 : Complexe Sportif Louis Palazy – à partir de 9h
Dimanche 7 : Boulodromes du centre-ville – à partir de 9h. Infos Boule Fleurie Crauroise : 04.94.03.12.94 / 06.12.11.01.89

### Mercredi 10
**Collecte de sang**
Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne – de 7h30 à 12h

### Vendredi 12
**Soirée dansante au profit de l'association «Je cours pour Lilian»**
Espace Culturel Maurric - 21h
Avec démonstrations et initiations de danses en ligne et de danses de salon
Buvette et crêpes sur place
Tarif : 10 € avec une boisson comprise (gratuit pour les moins de 10 ans)
Infos et réservations : 06.19.58.32.70

### Dimanche 14
**Concours de boules fédéral de pétanque 2x2 Jeunes**
Boulodromes du centre-ville à partir de 9h. Infos Boule Fleurie Crauroise : 04.94.03.12.94 / 06.12.11.01.89

### Du lundi 15 au mardi 16
**Concours de boules fédéral «Prix des Assurances AXA / GAMERRE»**
Jeu provençal 2x2 Vétérans
Boulodromes du centre-ville à partir de 9h. Infos Boule Fleurie Crauroise : 04.94.03.12.94 / 06.12.11.01.89

### Mercredi 17
**Collecte de sang**
Espace Culturel Maurric de 15h à 19h30

### Du samedi 20 au dimanche 21
**Concours de boules fédéral «Souvenir Henri FILIPPI»**
Jeu provençal 2x2
Boulodromes du centre-ville à partir de 9h. Infos Boule Fleurie Crauroise : 04.94.03.12.94 / 06.12.11.01.89

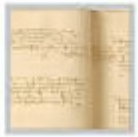

### Samedi 20 et dimanche 21
**Les Journées Européennes du Patrimoine**
Infos et inscriptions à l'Office de Tourisme au 04.94.66.14.48. Programme à télécharger sur le site : www.villedelacrau.fr

### Dimanche 21
**Match Rugby Club Hyères La Crau Carqueiranne (RCHCC) / La Voulte-Valence**
Stade André VERAN à Hyères – 15h
Infos : www.rchcc.net / page Facebook du club



# ZOOM SUR...
# FORUM DES ASSOCIATIONS

## Samedi 6 septembre 2014
## Place Félix Reynaud
## de 9h à 18h

Plus d'une centaine d'associations seront présentes à l'occasion de ce traditionnel rendez-vous de rentrée, pour vous présenter la diversité de leurs activités. **Voici les principaux rendez-vous de cette journée :**

**9h**
Ouverture des stands au public

**9h30**
Inauguration du Forum

**de 10h à 12h30**
**et de 15h à 17h45**
Démonstrations des associations (danse, kempo, judo, zumba, tennis de table, gym douce, karaté, taï chi...)

**de 10h à 12h30**
**et de 14h30 à 17h30**
Nombreuses animations gratuites (jeux en bois, ateliers créatifs, maquillage)

**22h**
Soirée dansante ouverte à tous, sur la Place Jean Jaurès

*Un apéritif (18h30) et un repas (20h) seront également offerts aux bénévoles des associations sur inscription auprès du Service de la Vie Associative.*

**Infos :**
Service de la Vie Associative – 04.94.01.56.80

## Mardi 23
### Goûter dansant du CCAS
Espace Culturel Maurric - 14h
Inscription obligatoire en Mairie, Service Social – 04.94.01.56.80

## Jeudi 25
### Journée Nationale d'Hommage aux Harkis
Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville à 11h
Cortège et dépôt de gerbes devant la stèle érigée sur le giratoire des Harkis

## Du vendredi 26 au dimanche 28
### Festival des Arts de la Rue
Centre-ville
Vendredi 26 : de 19h à 22h (inauguration à 19h15)
Samedi 27 : de 10h30 à 23h
Dimanche 28 : de 10h à 19h
20 compagnies présenteront quelques 23 spectacles dans les rues de La Crau, pendant ces 3 jours de fête. Toutes les représentations sont gratuites. Programme et infos à télécharger sur www.villedelacrau.fr

## Samedi 27 et dimanche 28
### Finale du Championnat de France de Softball Féminin
Vallon du Soleil
Samedi 27 : de 11h à 19h
Dimanche 28 : de 9h à 17h (grande finale à 15h)
Présence des 8 meilleures équipes de France, parmi lesquelles «Les Comanches», l'équipe de Toulon et organisatrice de l'épreuve dont le palmarès est plus qu'éloquent : 8 fois championnes PACA, 7 fois championnes de France et 2 fois vice-championnes d'Europe. Tout au long de ces 2 jours : animations, initiation au baseball et au softball
Renseignements : 06.16.81.35.45

# A PREVOIR POUR LE MOIS DE OCTOBRE

**Du vendredi 3 au dimanche 5**
### Festival du Jeu
Salle Piveteau et salle polyvalente du CCSC, Espace Jean Natte (rez-de-chaussée et 1er étage). Contrée et bridge sont au programme de ce 3ème Festival du Jeu organisé par le Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) et le Cercle Moutonnais de l'Amitié
Renseignements :
Mme Sylviane BIANCHI – 06.61.04.55.44 (bridge)
M. Antonin BADALUCCO – 06.15.07.13.66 et 06.81.87.74.71 (contrée)

**Samedi 4**
### 2ème Journée de la Boule Fleurie Crauroise
Boulodromes du centre-ville
Concours de pétanque le matin et de jeu provençal l'après-midi (mêlée)
Inscriptions jusqu'au 2 octobre au Bar de la Place
Renseignements :
Boule Fleurie Crauroise - 04.94.03.12.94 / 06.12.11.01.89

**Jeudi 9**
### Sortie du Terroir du CCAS
Visite d'une exploitation agricole de La Crau et d'une cave à vin (gratuit)
Inscription obligatoire en mairie, Service Social - 04.94.01.56.80

**Vendredi 10**
### Afrique en Scène
Espace Culturel Maurric - 20h30

# AFRIQUE EN SCENE

## Vendredi 10 octobre 2014
## Espace Culturel Maurric
## 20h30

*Cette soirée est organisée en partenariat avec l'ONG crauroise D'KENG TAORE dont l'action principale est de soutenir la scolarisation de collégiens au Burkina Faso. Ces collégiens sont en fait parrainés par des familles françaises pour qu'ils puissent apprendre un métier, vivre décemment dans leur pays et participer au développement de celui-ci.*

Pour cette 5ème édition d'Afrique en Scène, la Compagnie Diguidjé créée par Pape SAMBE, chorégraphe et président de l'association SUNU AFRICA, vous invite à découvrir son nouveau spectacle «Le mariage de Soukaïna», mêlant musique, danses, percussions et chants africains, le tout basé sur une très grande complicité des artistes entre eux et avec le public…

**Tarif :** 8 € (4 € jusqu'à 16 ans)
**Réservations :** Office de Tourisme 04.94.66.14.48 (à partir du 22 sept.)
**Infos :** Service Culture au 04.94.01.56.80 ou Association D'KENG TAORE au 06.03.68.69.17

# RETOUR EN IMAGES

## JUIN 2014

20 ans du JIS - Jeunesse Inter Services

Fête de la musique 2014 dans le centre-ville

Après-midi détente du CCAS à La Moutonne

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

Exposition d'Arts Plastiques de l'atelier Nicole Galland

# RETOUR EN IMAGES

## JUILLET 2014

Concert Années 80 avec Julie Pietri et Herbert Leonard

Soirée cabaret burlesque avec
les Demoiselles Mi-Sticks

Humour avec Zize,
100% marseillaise

Soirée danse avec le Studio Attitude et le Studio Ellena

Concert de la Lyre de La Crau

# RETOUR EN IMAGES

## JUILLET 2014

Concert Pop Rock avec les groupes «SEVeNTH One», «Random» et «Bombtracks»

Cérémonie commémorative du 14 juillet

Sun Tour Var Matin avec Jeane Manson

Concert Salsa avec «Caña Santa de Cuba»

Spectacle Brésilien avec la revue «Fiesta Brasil»

# RETOUR EN IMAGES

## AOUT 2014

1ère soirée jazz avec All Jazz septet

Course pédestre La Craurrida dans les rues de la ville

2ème soirée jazz avec Hexagone 5tet

Feu d'artifice lors de la Fête de La Moutonne

# RETOUR EN IMAGES

## ET AUSSI...

Entraînement du Rugby Club Toulonnais à l'Estagnol

Les repas du Comité Officiel des Fêtes

Un chef au marché : recettes et démonstrations culinaires par le chef Jo Vally sur le marché de La Crau

Les marchés hebdomadaires des mercredis et dimanches

# RETOUR EN IMAGES

## ET AUSSI...

Accueil de Loisirs Communal d'Eté

Les balades du Terroir

Concours de boules

Les pots de bienvenue de l'Office de Tourisme

Soirée place Foch du Comité d'Animation Moutonnais

# ETAT CIVIL

## Naissances

Kaïss OUALHADJ
Luckas OLIVIERI
Loris MASOTTA
Léo ROBART
Fanny BERENGER
Louis NAVARRO
Enzo BORREANI
Antoine MENARDO
Lola CHAFFIN
Rayan ALAOUI LAHBIBI
Maxence RIGAUT
Louis FRANKE
Swann MELEC
Ezio PEGUY
Lola PIQ
Luca SANTACRUZ
Tom EDMOND

## Mariages

Adrien LEBAILLIF et Sandra RECOLIN
Claire BLAIZOT et Ludivine DINI
Patrick BARBARIN et Sarah JOUBAUD
Romain DESSERTENNE et Laurie VIUDES
Florence CAMIA et Virginie CHESTA
Daniel FERRERO et Claire-Hélène NIELEZ
Jérôme CIATTONI et Johanna CERVANTES
Jonas PORQUET et Audrey TOUCAS
Joseph RALLO et Sandra BRUN
Marilyne GAU et Nathalie MARINOLLI
Sébastien CAFFAROZ et Vanina GARSAULT
Dimitri VIOLETTE et Angélique PREVOT
Jimmy GRANGÉ et Nathalie GHIO
Julien VIGNONE et Sarah NIEPRASCHK

## Décès

André THINES
Maria MONTELLANO épouse MARTINEZ
Georges SANCHEZ
Gérard MERRA
Christian RUIZ
Audrey THÉZIER
Hélène CARRION
Gilbert WEILL
Marguerite RIAH veuve ARMATO
Albertine SENANT veuve SCHLEGEL
Marie MAGADDINO épouse MAILLARD
Modeste MILLAN
Alex BANNWARTH



# EN BREF

## DU DJEMBÉ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique de La Crau ouvrira une classe de Djembé dès la rentrée. Si vous êtes intéressés, l'Ecole de Musique vous donne rendez-vous sur son stand, lors du Forum des Associations (samedi 6 septembre) pour vous renseigner et procéder aux inscriptions.

## PERMANENCES

### Différentes permanences sont prévues au mois de Septembre :

✓ **Patricia ARNOULD**,
suppléante de Marc GIRAUD,
Conseiller Général du Canton de La Crau,
tiendra une permanence :
Mardi 23 septembre 2014, de 10h à 12h,
à la Mairie de La Crau.
Pour prendre rendez-vous, contacter :
le 04.94.01.56.72 (Mairie de La Crau)
ou le 04.94.01.20.00 (bureau de Carqueiranne)

✓ **Permanence du Pact du Var**,
en Mairie, mercredi 24 septembre 2014,
de 13h30 à 16h30 (amélioration de l'habitat,
opération « façades »)

## ENQUETES INSEE

L'INSEE réalise une enquête relative à l'emploi, le chômage et l'inactivité jusqu'au 18 octobre 2014. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les ménages concernés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Les bons numéros

| | |
|---|---|
| Mairie | 04.94.01.56.80 |
| Allo Mairie ! | 0 800 00 30 24 |
| Télécopie | 04.94.01.56.83 |
| E-mail | mairie@villedelacrau.fr |
| Police Municipale | 04.94.01.56.81 |
| | 06.79.71.40.49 |
| Gendarmerie | 04.94.12.15.70 |
| Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| Pharmacies de garde | 3237 |
| Dentistes de garde | 0 892 566 766 |
| SOS Médecins | 04.94.14.33.33 |

# LA CRAU AUTREFOIS

***Nous retrouvons André BELTRANDI. Dans cet article, il complète la description du quartier où il réside, La Gensolenne, puis nous confie ses souvenirs d'écoliers.***

A la fin du texte précédent, nous parlions du Chemin du Moulin1er et du domaine de La Grassette situé au sud, au bord du Gapeau. En face de ce domaine, de l'autre côté de la route, il y avait, sur une butte ensoleillée entourée de cultures, un petit bois de pins tout en longueur, le Petit Nice. Il était très agréable de s'y promener car il était protégé du Mistral. Les sœurs du couvent des Escudiers y venaient régulièrement, accompagnant les enfants qu'elles gardaient le jeudi. Il subsiste aujourd'hui quelques arbres qui ont résisté aux lotissements construits à la place des vignes au cours des années 90.

En continuant sur le Chemin du Moulin 1er en direction du Fenouillet, après La Grassette, se trouvait notre maison, suivie d'un bois de pins, puis de la ferme Beaulieu qui servait à loger les employés du domaine de la Grassette dont elle faisait partie, lorsqu'il était encore en activité.

Un peu plus loin, en allant vers les Mesclances, se trouvaient des terrains agricoles appartenant au même domaine. Sur un de ceux-ci, à gauche dans la ligne droite, a été creusée dans les années 50, une carrière par l'entreprise VERDINO. C'était un immense trou d'une profondeur de 4 à 5 mètres, duquel avaient été enlevées des gravettes. Ce tout-venant avait servi à remblayer des marais dans l'enceinte de l'aéroport d'Hyères, dans le but de créer une seconde piste d'atterrissage. Au départ, il n'y avait qu'une piste, celle qui est orientée nord-sud, c'est-à-dire entre le bord de mer et la ville. Suivant le sens du vent, les avions décollaient en direction d'Hyères. A ce moment là, la plupart étaient encore propulsés par des moteurs à pistons, et il leur arrivait de frôler le sommet du Fenouillet. C'est la raison pour laquelle on y avait installé un feu rouge clignotant, à côté de la croix, pour prévenir les pilotes du danger. Ce feu était alimenté par des bonbonnes de gaz. Elles étaient remplacées régulièrement, et c'était un hélicoptère qui assurait le transport au sommet.

Cette photo est prise, il y a une trentaine d'années, à proximité de la propriété d'André BELTRANDI. Sur la gauche, derrière les cerisiers on aperçoit les arbres qui cachent les bâtisses du domaine de la Grassette situées au bord du Gapeau en face du stade Palazy. Sur la droite, le bois du Petit Nice devant lequel on distingue la route qui rejoint les Mesclances.

Prise à la même époque, voici une vue de cette même route et du Petit Nice, sur la droite. A gauche, on voit les arbres de la Grassette, au centre, le Coudon, et quelques bâtiments du village.

Pour aller à l'école, je prenais le petit bus de la mairie, une Goélette Renault blanche, aménagée en bus. C'était Monsieur PIVETEAU, le garde municipal, qui le conduisait. Il a été aidé par des accompagnateurs, dont Anna ARVIEU, mais je crois me souvenir qu'au début il était tout seul. Il faisait sa tournée dans les campagnes, la Mayonnette, les Martins, les Mesclances, puis revenait vers La Crau par la route devant les Faurys qui étaient encore un hameau presque séparé du village par les cultures qui l'entouraient. Puis sa tournée l'emmenait vers l'ouest de la commune. L'école primaire était en deux parties, filles et garçons dans des bâtiments séparés, la cour de récréation étant coupée en deux par un mur. À cette époque avait été construit, dans le champ derrière l'école, un bâtiment pour les classes de 6ème, 5ème et 4ème, sans doute en même temps que la nouvelle école maternelle.

Un détail me revient, c'est que nous, les écoliers, étions toute l'année habillés en culotte courte, même l'hiver. J'ai des photos de moi, prise en 1956 durant ce terrible hiver, en short dans la neige. Souvent, par manque de moyens, les parents fabriquaient eux-mêmes les vêtements des enfants, ainsi que la blouse, obligatoire à l'école. On n'avait pas intérêt à rentrer à la maison avec des habits tâchés, ou, pire, déchirés. Sinon, je peux vous dire qu'on entendait quelque chose ! Et en ce qui concerne les chaussures, on ne nous achetait pas des Nike, qui d'ailleurs n'existaient pas, mais des modèles solides, faits pour durer.

# AU MENU DE LA CANTINE

*Attention !*
*Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux*

## Sem. du 1er au 5 septembre

**Lundi** - vacances

**Mardi**
- Salade verte du terroir
- Steack haché sauce ketchup
- Pommes frites
- Kiri
- Compote de pommes

**Jeudi**
- Melon
- Rôti de dinde sauce Normande
- Polenta
- Brie bio
- Yaourt arômatisé

**Vendredi**
- Salade de pépinettes au basilic
- Croustillant de poisson/citron
- Carottes persillées
- Saint Paulin
- Fruit de saison bio

## Sem. du 8 au 12 septembre

**Lundi**
- Salade verte de La Crau
- Gratin de maccaroni au jambon et fromage
- Ratatouille
- Petit Cotentin
- Compote allégée pomme abricot

**Mardi**
- Salade de tomates bio
- Rôti de boeuf au jus
- Petit pois à l'étuvé
- Fromage blanc
- Marbré au chocolat

**Jeudi**
- Radis roses croc' au sel
- Boulettes de mouton sauce catalane
- Riz créole
- Tomme blanche bio
- Glace

**Vendredi**
- Tartine Cabris
- Aïoli de poisson frais sauce aïoli
- Garniture de légumes (carottes, chou, ...)
- Yaourt nature
- Fruit de saison

## Sem. du 15 au 19 septembre

**Lundi**
- Friand au fromage
- Estouffade de boeuf à la Provençale
- Courgettes persillées
- Fromage frais sucré
- Fruit de saison bio

**Mardi**
- Melon
- Rôti de porc au jus
- Pommes de terre fraîches de La Crau
- Gouda
- Fromage blanc

**Jeudi**
- Pâté de campagne
- Penne rigate ou lasagnes bolognaise
- Camembert bio
- Fruit de saison

**Vendredi**
- Salade verte de La Crau
- Poisson frais sauce ciboulette
- Gratin de potiron
- Saint Nectaire AOP
- Clafoutis aux fruits

## Sem. du 22 au 26 septembre

**Lundi**
- Salade de betteraves bio
- Sauté de porc au romarin
- Lentilles
- Carré type de l'est
- Fruit de saison

**Mardi**
- Pastèque
- Nuggets de poulet
- Ratatouille
- Fromage blanc
- Gaufre au sucre

**Jeudi**
- Crêpe au fromage
- Bourguignon de boeuf
- Carottes bio persillées
- Tomme noire
- Fruit de saison

**Vendredi**
- Melon
- Paëlla marine
- Vache qui rit
- Ananas au sirop léger

## Sem. du 29 sept. au 3 oct.

**Lundi**
- Salade verte de La Crau
- Hachis parmentier (de boeuf)
- Gouda bio
- Glace

**Mardi**
- Salade de tomates et mozzarella
- Aiguillettes de volaille sauce olives
- Gratin de courgettes
- Fromage dans l'entrée
- Gâteau basque

**Jeudi**
- Salade arlequin
- Rôti de boeuf au jus
- Haricots verts persillés
- Petit moulé
- Fruit de saison

**Vendredi**
- Oeuf dur mayonnaise
- Marmite du pêcheur
- Semoule bio
- Fraidou
- Fruit de saison

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr


**INFOS LEGALES**

**La Crau, une ville à la campagne**
Septembre 2014
**Dépôt légal :** janvier 1993
**Directeur de publication :** M. Christian SIMON
**Rédaction, Photos, Dessins :** Mairie de La Crau
**Création graphique :** Mairie de La Crau
**Impression :** Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00
**Distributeur :** ADREXO - 04 94 30 22 10
Imprimé à 8000 exemplaires